Notice d'aide à la constitution d'une demande d'urbanisme

Déclaration préalable pour la construction d'une clôture



Dépôt de la demande :

<u>Dépôt papier</u>: directement aux services techniques de votre mairie d'Audun-le-Tiche en 2 exemplaires + 1 exemplaire supplémentaire en secteur de patrimoine protégé (à proximité du calvaire d'Audun-le-Tiche).

Délai d'instruction du dossier complet :

- > 1 mois
- > 2 mois en secteur de patrimoine protégé (aux abords du calvaire de la ville d'Audun-Le-Tiche)

Pièces du dossier

1. Formulaire

Dépôt en ligne

Le formulaire est à remplir directement sur le téléservice

https://www.geopermis.fr/

Les éléments à renseigner sont les mêmes que dans la version papier du formulaire CERFA.

Dépôt papier

Le formulaire est à télécharger ici :

> CERFA N° 13703* (maison individuelle)

<u>Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes - DPMI (Formulaire 13703*11) | Service-Public.fr</u>

> CERFA N° 13404* (autres constructions)

<u>Déclaration préalable (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire) (Formulaire 13404*11) | Service-Public.fr</u>

2. Pièces à fournir

2-1 PLAN DE SITUATION (DP01)

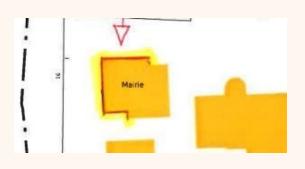
Pour générer un plan de situation rendez-vous ici :

https://www.cadastre.gouv.fr

DECONORAGIA CENTRAL DE PROMOTIONA DE PROMOTI

2-2- PLAN DE MASSE (DP02)

Sur un fond cadastral généré sur <u>https://www.cadastre.gouv.fr</u> vous indiquez l'emplacement de la clôture ou du portail.



2-3-L'ASPECT EXTERIEUR DE LA CONSTRUCTION (DP05)

Sur une photo réelle et récente de la construction existante, insérez les modifications projetées.

Cela permet de voir l'existant avec les modifications réalisées.

Remarque:

Il est vivement conseillé de fournir ces pièces sous la forme d'un « d'avant / après ».





Environnement proche



Environnement lointain



2-4-UNE PHOTO DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN (DP 07/08)

À fournir :

- > Si le projet est visible depuis l'espace public
- > Si votre bien se situe aux abords du site historique du calvaire (voir sur http://atlas.patrimoines.culture.fr/)

2-5-UNE NOTICE (DP 11)

Fournir le devis si possible et / ou une brochure

